Dépenses d'élection

Cela nous ramène au problème qui se pose de nos jours pour la plupart des partis politiques, monsieur l'Orateur, et c'est celui d'organiser des élections par ordinateur dans une société régie par l'électronique. Au cours de la dernière campagne pour l'élection du président des États-Unis, on a recueilli tellement d'argent qu'il restait 3 ou 4 millions de dollars. Comme cela pouvait servir à d'autres fins, on a remis des montants à des jeunes gens intelligents en leur disant de s'en servir de façon à produire des effets sur les élections. Ils ont bel et bien produit un certain effet sur les élections, effet énormément fructueux mais en même temps énormément désastreux. Désastreux pour les gens qui ont agi ainsi, en raison de la corruption mise en jeu, et désastreux pour les partis politiques des États-Unis et du Canada, à cause des résultats de l'utilisation de cet excédent de fonds.

On ne peut mener une campagne sans argent et assurément nous devons en avoir assez tout au moins pour que le public reçoive le message d'un candidat quelles que soient ses chances de se faire élire. C'est pour cette raison qu'il convient que le trésor verse une somme d'argent. En même temps, monsieur l'Orateur, je pense que ces dépenses doivent être limitées, sauf la contribution qu'un citoyen désire apporter dans une circonscription. Comme on dit, il est vrai qu'il ne faut pas baisser pavillon dans les régions où les appuis d'un parti politique sont assez faibles. C'est le problème qu'éprouvent les conservateurs dans la province de Québec-ils ont rejoint le Nouveau parti démocratique qui a eu le même problème dans cette province depuis bien des années. A mon avis les conservateurs ne réussiront pas beaucoup mieux que nous à faire bonne figure au Québec, mais je pense qu'ils doivent essayer. Si j'étais libéral, je me préoccuperais beaucoup de l'insuccès et du Nouveau parti démocratique et des conservateurs au Québec parce que cela peut tourner à leur détriment plutôt qu'à leur avantage.

M. Hurlburt: Vous devriez vous préoccuper de la Colombie-Britannique.

M. Peters: Le député dit que nous devrions nous préoccuper de la Colombie-Britannique. Nous avons toujours entretenu pas mal d'espoir en Colombie-Britannique et cela depuis bien des années. J'ai siégé avec un collègue qui pendant longtemps avait été chef du CCF dans cette province et qui était presque parvenu à former le gouvernement.

M. Hurlburt: Jamais!

M. Peters: J'aimerais informer le député qui met mon affirmation en doute que depuis un an et demi nous sommes très heureux qu'il y ait maintenant un gouvernement dans cette province.

M. Hurlburt: Un gouvernement à la manque.

M. Peters: Nous avons pu faire bonne figure pendant longtemps dans cette province mais son parti a fait piètre figure bien qu'il ait réussi un peu mieux qu'au Québec. Pourtant monsieur l'Orateur, je ne veux pas repasser [M. Peters.]

toutes les provinces. Nos succès ont été très minces dans beaucoup d'entre elles et je ne vois pas de motif de lancer la pierre. Je pense qu'il est de bonne politique de convaincre les citoyens de toutes les régions que vous êtes à leur service. On sait que si les citoyens des autres régions du Canada croient qu'un parti politique est valable, il faudrait au moins avoir le droit de faire connaître son programme aux autres parties du pays. Pour cette raison, l'idée de fournir une certaine somme d'argent me plaît.

Monsieur l'Orateur, il est regrettable qu'on ait mélangé cela avec tant d'autres considérations car j'aurais aimé que le bill renferme une disposition qui irait dans ce sens; un article inéluctable obligeant à produire des rapports honnêtes. Il est intéressant de noter que nous avons toujours permis aux candidats malheureux de s'en tirer sans produire un rapport d'aucune sorte. Je crois que si la règle du jeu prévoyait des contributions raisonnables afin de permettre aux candidats qui ont quelque chose à dire d'exposer leurs thèses d'un bout à l'autre du pays et si une contribution de la trésorerie pouvait faciliter les choses, nous devrions appuyer une telle initiative. Le montant devrait être raisonnable, il ne faudrait pas consacrer un montant d'argent excessif. Il n'y a pas si longtemps, on considérait que 4.2 millions de dollars dépassaient les estimations de la plupart des partis politiques comme frais d'élections. Les frais ont monté en flèche au point où nous dépensons maintenant au-delà de 30 millions de dollars chaque fois que des élections sont tenues. Il faut compter 10 ou 11 millions de dollars de frais d'administration; ce qui prouve que nous ne sommes pas à la page si nous permettons des dépenses aussi élevées.

Monsieur l'Orateur, une distribution équitable de ces 4.2 millions de dollars donnera l'occasion, à mon avis, à certaines organisations qui envisagent de se constituer en partis politiques de le faire. Je suis impressionné de la manière presque spontanée avec laquelle les partis politiques se forment. Évidemment, il y en a qui disparaissent aussi rapidement. Je pense, par exemple, aux enseignants qui étaient des tenants du statu quo, il y a quelques années, et qui ne s'opposaient jamais aux mesures prises par le gouvernement. En Colombie-Britannique, ils ont accueilli le parti du Crédit social à bras ouverts et filaient un amour parfait jusqu'à ce que le gouvernement décide soudainement de leur imposer l'arbitrage obligatoire. J'ai visité de nombreuses écoles en Ontario où l'on affichait bien en évidence les communiqués émanant de Queen's Park et où tous les enseignants étaient tenus de les lire. On n'était aucunement offensé de la chose.

• (2050)

Il est possible que certains soi-disant employés de bureau et des professionnels lancent un nouveau mouvement politique au pays. J'espère sincèrement que nous ne les empêcherons pas de faire leur entrée sur la scène politique, de présenter des candidats et de diffuser leur message à la population. Le montant de 30 cents me paraît trop élevé. Le gouvernement devrait considérer le montant de 15 cents qui me paraît raisonnable. Je suis prêt à appuyer la proposition du député de Greenwood (M. Brewin) fixant le montant à 20 cents.